

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 50 (1953)
Heft: 11

Rubrik: La vie de nos sections

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

7. Adhésion de la Fédération à l'Apimondia : La Fédération est prête à adhérer à cette association internationale à la condition d'apporter au projet de statuts diverses modifications, notamment en ce qui concerne les frais de secrétariat qui devraient être entièrement à la charge des apiculteurs suisses.

Voilà une journée bien remplie qui, espérons-le, portera ses fruits !

Nous sommes heureux de rendre hommage à la bonne entente et à la parfaite compréhension qui existe entre nos trois grandes fédérations. Plus unis que jamais, les apiculteurs suisses peuvent ainsi espérer résoudre les problèmes qui les préoccupent et apporter à notre apiculture la stabilité nécessaire à son plein épanouissement.

Le secrétaire de la S.A.R. : P. ZIMMERMANN.



LA VIE DE NOS SECTIONS

Nécrologie



† Aloïs Blanc

Le 16 septembre 1953, à La Sallaz, un long cortège de parents et de nombreux amis rendaient les ultimes honneurs à un citoyen aimé et respecté, M. Aloïs Blanc. Il faisait partie de la Section de Lausanne depuis très longtemps et attendait avec impatience la prochaine assemblée des délégués de la Romande où il devait recevoir le plateau traditionnel pour cinquante ans de sociétariat.

Malgré son âge, 83 ans, qu'il portait allègrement, rien ne faisait prévoir une fin si soudaine ; le 30 mai dernier, il avait encore, plein d'espoir, participé à la séance-sortie de sa société à Thonon, et l'activité de celle-ci l'intéressait beaucoup. Il fut délégué de la société pendant plusieurs années et fit partie du Conseil communal de Lausanne.

Aloïs Blanc avait passé son enfance et sa jeunesse à Vers-chez-les-Blanc. A côté de sa profession d'agriculteur, il s'intéressa très jeune à l'apiculture, activité dans laquelle il fut conseillé au début par le « papa Lambelet » dont le souvenir reste vivant chez les apiculteurs de la région. Il vint s'établir à La Sallaz où, par son activité et son honnêteté, il se créa une jolie situation. Il eut jusqu'à 40 ruches, d'abord des vaudoises, réparties dans trois ruchers à La Sallaz, Savigny et Vufflens-la-Ville.

C'était un sociétaire que nous avions plaisir à rencontrer dans nos réunions qu'il suivait régulièrement, grand travailleur, toujours prêt à rendre service, de tempéramment foncièrement pacifique et qui, dans la région, n'avait que des amis.

A sa famille si douloureusement frappée, la Société d'apiculture de Lausanne présente l'expression de sa sympathie émue et ses sincères condoléances.

A. C.



† Aloïs Jaton

A peine avions-nous rendu les derniers devoirs à M. Aloïs Blanc, qu'un nouveau départ venait endeuiller les membres de la Section de Lausanne. Le lundi 21 septembre, au Mont-sur-Lausanne, à l'âge de 71 ans, M. Aloïs Jaton, instituteur émérite, était enlevé à l'affection des siens. Nous savions que la santé de notre cher collègue était chancelante déjà depuis quelques années, mais nous ne pensions pas que la mort allait si tôt mettre un terme à une si belle vie de travail et de dévouement.

Né le 15 mars 1882, à Henniez, sauf erreur, M. Jaton obtint son brevet d'instituteur en 1902 ; après des remplacements à Lucens et à Bugnaux-sur-Rolle, il fut nommé dans cette dernière localité en 1903. En 1907, il fut appelé au Mont-sur-

Lausanne où il a terminé sa carrière pédagogique à fin juillet 1937 après 35 ans d'un fructueux enseignement.

D'un tempérament calme, réfléchi, M. Jaton fut avant tout un excellent pédagogue, exigeant pour lui-même mais aussi pour ses élèves auxquels il avait su donner par son exemple le goût du travail, sachant qu'on apprend rien sans effort soutenu. De cela ses anciens élèves du Mont se souviennent et gardent de leur maître disparu un souvenir de véritable reconnaissance. Il s'occupa aussi d'œuvres locales, toujours avec désintéressement, spécialement du service dentaire scolaire.

Mais à côté de son enseignement, A. Jaton s'adonnait à l'apiculture et à l'alpinisme, et là encore ressortait le trait dominant du caractère de cette riche personnalité : l'enthousiasme. Il aimait et savait soigner les abeilles, mais parfois aussi prendre son sac et son piolet pour aller gravir les sommets de nos Alpes. A la Société d'apiculture comme à la Section des Diablettes du Club alpin suisse, il n'avait que des amis qui, le jour des funérailles, remplissaient le temple du Mont pour apporter leur témoignage de sympathie à la famille affligée et prouver leur attachement sincère à ce fidèle collègue trop tôt disparu.

A Madame Jaton et à sa famille, nous réitérons l'assurance de notre profonde sympathie.

A. C.

Section de Cossonay — † Marius Mange

Notre section est en deuil. Elle vient de perdre, coup sur coup, deux de ses membres. MM. Marius Mange et André Martin, enlevés tous deux dans la force de l'âge.

Enfant de Senarcens où il était né le 25 octobre 1901, M. Marius Mange s'intéressa de bonne heure à l'apiculture et entra dans notre section en 1928. Employé C.F.F., il travailla successivement dans les gares de Cossonay, Renens et Vevey. Mais, malgré l'éloignement, il resta pendant 25 ans fidèle à sa section dont il fut un membre vraiment actif, prenant part à toutes ses manifestations. On aimait le voir arriver aux assemblées, jovial et plein d'entrain, où il prenait volontiers la parole et où ses avis, toujours frappés au coin du bon sens, étaient très écoutés.

Frappé dans sa santé, il y a trois ans, il semblait avoir surmonté la crise quand, hélas, il décéda, le 30 septembre, à l'âge de 52 ans seulement.



† André Martin

Le 8 octobre, on rendait les derniers honneurs à un autre membre de notre section, M. André Martin, emporté à l'âge de 45 ans. A la tête d'une grande exploitation agricole, malgré ses multiples occupations et sa santé déficiente, il s'intéressait à l'apiculture et était membre de notre section depuis quatre ans.

Nous gardons de ces deux membres le meilleur souvenir et prions leurs familles, si cruellement éprouvées, de croire à notre très vive et sincère sympathie.

Communiqués

Société d'Apiculture de Lausanne

La prochaine réunion amicale est fixée au samedi 21 novembre à 20 h. 30, au local habituel rue Pichard 20.

La salle sera ouverte assez tôt afin que la séance puisse commencer à l'heure précise.

Sujet : Nourrissement et hivernage ; l'humidité dans la ruche, comment l'éviter ?

Avis du caissier. — Celui-ci prie les membres de verser au compte de chèques postaux de la Société d'apiculture de Lausanne, No II 6724, la cotisation pour 1954 par Fr. 9.— jusqu'au 20 novembre. Dès cette date, les cotisations impayées seront prises en remboursement par Fr. 9.50. *Le Comité.*

Section du Val-de-Travers

Assemblée générale annuelle le samedi 7 novembre à 14 h. 15, au Cercle Démocratique à Fleurier.

Cotisation 1954. — Prière de verser le montant de la cotisation, soit Fr. 11.— au compte de chèque postal IV 1588 jusqu'au 20 novembre. A partir de cette date, toutes les cotisations impayées seront prises en remboursement.

Caisse Noséma. — Le montant de Fr. 0.30 par ruche est payable jusqu'au 30 novembre (compte de chèque postal IV b 1655, Le Locle, Fédération Cantonale d'Apiculture). *Le Comité.*

Société d'apiculture Ajoie et Clos-du-Doubs

Il est rappelé aux membres de la section, que les remboursements pour les cotisations 1954 leur seront adressés prochainement. Ces dernières seront donc perçues comme les années précédentes.

Le comité compte sur la bonne volonté de tous ses membres, afin de simplifier ce travail et remettre les listes à la Romande en temps voulu.

Le Comité.

Société d'apiculture Grandson et Pied du Jura

Les membres sont priés de bien vouloir verser la cotisation de 1954 (Fr. 9.50) au compte de chèques postaux II 7530 (Société d'apiculture Grandson et Pied du Jura). Dès le 10 novembre, la cotisation sera perçue par remboursement postal, port en plus. *Le Comité.*

Comptes rendus

Compte rendu Basse-Veveyse

Le 19 juillet dernier, les apiculteurs de la Basse-Veveyse se rencontraient à Châtel-St-Denis pour entendre une causerie de leur président, M. Amédée Paschoud, inspecteur des ruchers, sur les nouvelles méthodes de traitement de la loque européenne et de l'acariose.

Avec la clarté du pédagogue, le conférencier captiva ses auditeurs et les initia aux nouveaux procédés qui ont fait leurs preuves dans différentes régions du canton.

A l'issue de la séance, chacun prit la route des Paccots. On s'arrêta au paturage de la Riondonnaire où M. Joseph Chaperon a su, dans un ancien transformateur électrique désaffecté, établir un rucher modèle.

L'inspection de quelques ruches et essaims ont prouvé la compétence et l'habileté du maître de céans. Non content de nous accueillir avec la plus grande bienveillance il a bien voulu nous offrir gracieusement quelques flacons d'un délicieux « Fendant » qui fut le bienvenu, car il faisait chaud.

Le dimanche suivant, les apiculteurs de la Haute-Veveyse se réunissaient à Fiangères, chez M. le député Esseiva pour entendre la même causerie de M. Paschoud.

La Société d'apiculture de la Veveyse est reconnaissante à son dévoué président pour le zèle qu'il met à renseigner ses membres sur les innovations et les problèmes nouveaux intéressant les amis des abeilles.

Convocations

Section des Alpes

Convocation. — L'assemblée générale de la section aura lieu le *dimanche 13 décembre 1953*, à 14 h. à l'*Hôtel du Raisin*, à *Villeneuve (Vd)*.

Ordre du jour : 1. Admissions pour 1954. 2. Lecture du procès-verbal. 3. Présentation des comptes de 1952-1953 ; rapports du caissier et des vérificateurs. 4. Elections statutaires. 5. Lecture et adoption des nouveaux statuts de la section. 6. Communications diverses et propositions individuelles.

Et pour clore, notre collègue M. Adrien Cherix nous fera une causerie sur : *Les enseignements d'une mauvaise année apicole*.

Au 13 décembre prochain le plaisir du revoir.

Au nom du Comité : A. PORCHET, secrétaire.

Société d'Apiculture Le Chamossaire - Bex et environs

L'assemblée générale d'automne est fixée au dimanche 8 novembre au Central Logis à 14 heures. Que chaque membre réserve cette date. A l'issue de la séance M. Stockli, de Sion, donnera une conférence sur le sujet : *Pourquoi j'ai de bonnes ruches*.

Espérant vous voir nombreux à cette assemblée, votre Comité vous adresse ses salutations les meilleures.

Le Comité.

Société Genevoise d'Apiculture

Réunion amicale mensuelle, lundi 9 novembre 1953, à 20 h. 30 précises, au local : rue de Cornavin 4.

Sujet : Comment les abeilles fabriquent-elles de la chaleur ? Etude sur la claustration des ruches pendant « l'action hennetons » ou autres motifs.

Le Comité.

Pour une bonne ruche Un rucher-pavillon moderne

adressez-vous aux spécialistes :

LIENHER FRÈRES, SAVAGNIER (Ntel)

Téléphone 7.13.24

Demandez notre prix courant

CAFÉ RESTAURANT VAUDOIS

Riponne-Valentin Lausanne

Mets et vins connus au loin

Téléphone 23 63 63

R. Hottinger